

EXTRAITS DE LA MONOGRAPHIE REDIGEE PAR L'INSTITUTEUR DE MAROLLES EN 1899

La population de Marolles était de quarante-cinq feux en 1763 et de cinquante-cinq en 1789. Le chapitre, St^e Croix d'Orléans était seigneur en même temps de Fontaine-la-Rivière paroisse et village, et du hameau de Marolles qui relevait... ainsi comme la Forêt St^e Croix de la justice de Mesnil-Girault. Les habitants dirent donc profiter de l'affranchissement accordé en février 1224 par les chanoines aux serfs de cette seigneurie. C'était avant la révolution une annexe de Fontaine-la-Rivière. ~~Le conseil~~ ^{Pétition} ~~le conseil~~ ^{un} procès verbal d'assemblée dont la teneur suit: " Aujourd'hui mardi 24 février...

" Sont comparus par devant nous, Jean Champigny... bailli et juge ordinaire de Marolles, dépendant de Mesnil-Girault, Saturnin Colleau, syndic du dit Marolles, Louis Babault, Nicolas Imbault, Pierre Mulet, Pierre Imbault le jeune, Jean Imbault, Pierre Boisson, Pierre Imbault l'aîné, Louis Henry Imbault, Pierre Hutteau, Georges Minier, François Barbier, Paul Bouches, Louis Kercy, Sébastien Hutteau, Sébastien Mignini, Mathurin Imbault, maître d'école, Etienne Colleau, Pierre Beaumont, Jean Hutteau et Louis Colleau.

Députés: Georges Minier et Pierre Imbault.

" Ont signé: S. Colleau, P. Imbault, Georges Minier, Mulet, M. Imbault, G.

" Ductors, Jean Imbault, P. Bouche, J. Hutteau, S. M. Collet, P. Collet, J. Hutteau et Champigny...

L'élevage du bétail est nul, car on ne peut compter comme ayant quelque importance les vaches, les brebis, les porcs, si ce ne sont les veaux destinés à la boucherie. Le nombre des têtes de bétail était, au 15 Janvier 1899 de: espèce chevaline 51, asine 3, bovine 93, génisses et veaux 20, ovine 100, porcine 25, caprines 2. Les principaux produits de la race bovine sont, outre les veaux, et pour une année moyenne, de 1900 hectolitres de lait qui, vendus à raison de douze francs l'hectolitre, produisent 22800 francs. Le lait est pris à domicile par des lactiers et expédié ensuite sur Paris; on fait donc peu de beurre et de fromage.

Les monographies de villages ont été rédigées à la fin du XIXème siècle par les instituteurs sur la demande du Ministère de l'Instruction Publique pour la préparation des expositions de l'enseignement primaire public aux expositions universelles de 1889 ou de 1900. Elles sont, pour la plupart, conservées aux archives départementales.